DÉPARTEMENT
des

HAUTES ALPES

ARRONDISSEMENT de BRIANCON

CANTON DE BRIANCON 1

COMMUNE
DE
VILLAR D'ARENE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six et **le 29 octobre à 19 heures**
le conseil municipal de la commune de VILLAR D'ARENE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie,
sous la présidence de **Madame Béatrice ALBERT, Maire.**
Date de la convocation du Conseil Municipal : **le 23 octobre 2026.**

Présents : Béatrice ALBERT, Julie ARNAUD, Elodie LEFEBVRE, Sylvain PROTIERE, Gilles JUGE, Robert CLOT, Loïc MERLIN, Clémentine KUNEGEL.
Absents : Marina CASTAGNA, Gilles FORRET.
Pouvoirs : Alex DA SILVA VIEIRA pour Béatrice ALBERT.
Secrétaire de séance : Gilles JUGE

Nombre
de conseillers :

En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 9

OBJET
PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

67/2026

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un document opérationnel élaboré à l'échelle de la Commune pour organiser la réponse et protéger la population face à une situation de crise (inondation, tempête, accident industriel, feu de forêt etc…).
Il s'agit d'anticiper et de prévenir les risques majeurs et les vulnérabilités locales, alerter et informer la population, coordonner les secours et soutenir la population (accueil, hébergement, ravitaillement).

Vu le Code Général des collectivités territoriales
Vu l'article L.731-1 et suivants du Code de la sécurité intérieure relatifs aux plans communaux de sauvegarde (PCS), ainsi que la loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile.

Considérant la nécessité pour la Commune de réviser son PCS afin de faire face aux risques majeurs.
Considérant la présentation du devis « Mise à jour opérationnelle du Plan Communal de Sauvegarde » en annexe

Après avoir délibéré le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- Prend acte du début des travaux d'élaboration du Plan de Sauvegarde Communal sur devis ci-joint pour un montant de 7128 €.
- Autorise Madame la Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdit

Pour copie conforme,

La Maire,
Béatrice ALBERT

MAIRIE DE VILLAR D'ARÈNE
05480

Le secrétaire de séance,
Gilles JUGE

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 005-210501813-20261029-D672026-DE